

# Aide-mémoire

Bureau des délégués  
DU 22 AOUT 2024

Tél : 450-659-5491 ou 438-320-5491  
Télé : 450-659-8743  
Courriel : z27\_lignery@aplcsq.net

## 1. TÂCHES

- Déterminer l'**amplitude école**; utiliser les [Communiqués APL # 4a, 4b et 4c](#)
- Faire la proposition de cette amplitude en CPE (exemple : [Communiqués APL # 3a, 3b ou 3c](#))
- Utiliser les [Communiqués APL # 1 à 4](#) pour soutenir les collègues en prévision de l'élaboration de la tâche annualisée.
  - Portez attention aux nouvelles dispositions : ATP perso, temps moyen de présence à l'école ou au centre, encadrement au primaire, journées pédagogique.
- Journées pédagogiques dont le contenu et le lieu sont déterminés par les enseignants - JEUNES**  
Rappeler aux collègues enseignants que les dates choisies par le CSS sont inscrites sur le calendrier scolaire.  
En équipe, il faudra déterminer 3 autres journées ped où chaque personne enseignante pourra décider du lieu où effectuer son travail. Parmi ces 3 journées, 2 journées seront des journées dont le contenu est déterminé par les enseignants (CPE).
- Journées pédagogiques dont le contenu et le lieu sont déterminés par les enseignants - ADULTES**  
Faire la concordance !
- Toute la documentation est disponible sur le site de L'APL :  
[\[Documents / Documents de référence / Tâche\]](#) ou directement en utilisant *Les Nouvelles APL*
- Présenter le [Communiqué APL # 03](#) ainsi que le formulaire « [Mécanisme de résolution des difficultés liées à la tâche](#) ».
- Présenter l'application « [Appliprof](#) » de la FSE aux collègues qui souhaitent calculer leur temps.
- Inviter les personnes enseignantes du préscolaire à participer à une rencontre d'information ZOOM donnée par L'APL  
Date : le 26 août / Heure : 16h00 L'invitation leur sera acheminée par courriel et le lien Zoom s'y trouvera.
- Nous serons disponibles avant le Bureau des délégués de **septembre** à compter de 18 heures pour répondre à vos questions sur la tâche, s'il y a lieu.
- Organisation de la libération d'une partie de la surveillance en rotation (tâche éducative) des enseignantes et des enseignants** : Le document vous sera acheminé par courriel sous peu.

## 2. Négó 2023

- Inviter les collègues enseignants à participer à la consultation sur le bilan de la négó :  
[Consultation sectorielle](#) durée: 15-20 minutes  
[Consultation intersectorielle](#) durée: 10-15 minutes
- Rappeler aux collègues enseignants que la rétroaction est attendue pour le 29 août. Ceux-ci pourront utiliser le [Communiqué APL # 06](#) pour vérifier cette rétro.
- Inviter les collègues intéressés à consulter le [Communiqué APL # 07](#) – Rétro salariale : Impact sur l'assurance-emploi, le RQAP, Le RREGOP, la CNESST (accident de travail et/ou retrait préventif et assurance invalidité).
- Inviter les collègues à consulter le [Communiqué APL # 06](#) pour prendre connaissance des modifications liées à la rémunération.

## 3. Nouvelles dispositions de la convention 2023-2028

- Inviter les collègues enseignants à nous appeler s'ils sont interpellés par la direction pour la prise en charge d'un groupe additionnel. D'autres précisions seront données au BDD de septembre.
- Inviter les collègues enseignantes enceintes ou celle qui le deviendront à consulter [L'INFO APL # 01](#).
- Une liste de certaines dispositions de convention collective dont nous aurons à traiter est disponible sur le [INFO APL # 01](#)

## 4. INFORMATIONS

- Appliprof de la FSE**  
Afficher le document et présenter brièvement son contenu (volet formation continue, volet tâche, volet poste à poste).
- Annexes EHDAA**  
Le cahier des « Annexes – EHDAA » vous sera transmis par courriel dès sa réception.
- Questionnaire préscolaire**  
Remettre l'enveloppe à l'équipe du préscolaire afin de les inviter à compléter le questionnaire en ligne (Entrée prog, Accueil de mai-Juin). [www.lignery.ca](http://www.lignery.ca) [\[Consultations/Sondages\]](#)
- Élection des membres du CE**  
Les membres du CE doivent être élus au cours du mois de septembre. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017, l'assemblée générale de l'école peut élire des membres substitués au CE.

À la même occasion, en profiter pour pourvoir les postes vacants (délégués, CPE, EHDAA, perfectionnement ...)

**Budget de délégués 2023-2024**

Si ce n'est déjà fait, compléter le rapport de dépenses de 2023-2024 et l'acheminer à L'APL avant la fin août 2024.  
\*Une lettre à cet effet sera envoyée à la personne responsable du budget 2023-2024.

**Affichage RSS**

Pour le secondaire et l'école Brenda Milner, transmettre les info pour [la recherche d'une responsable SST \(RSS\)](#) + affichage.

**Erratum – Cahier « Demande de compensation pour dépassement des maxima d'élèves par groupe**

Remplacer la page 6 par celle que vous trouverez dans votre enveloppe.

**Congé en cas de décès – modification de la convention collective**

Inviter les collègues à couper et à coller le coupon dans l'Outil de travail quotidien. Voir [INFO APL # 01](#)

## PROCHAIN BUREAU DES DÉLÉGUÉS LE 11 SEPTEMBRE 2024

Veuillez nous transmettre le nom de vos délégués et substituts 2024-2025, si ce n'est déjà fait.

Vous retrouverez tous les documents remis au Bureau des délégués sur notre site web ([www.lignery.ca](http://www.lignery.ca)) sous l'onglet Documents / Bureau des délégués

## Documents remis lors du Bureau des délégués 22 août 2024



**Power point de la  
rencontre en format  
PDF**



**Procès-verbal**

[Bureau des délégués du 5 juin 2024](#)

**TÂCHE**

[A2425-BD-01](#)

L'annualisation de la tâche (avec référence aux min par cycle)

[Communiqué APL #01](#)

L'annualisation de la tâche – préambule « VRAI OU FAUX »

[Communiqué APL #02a](#)

Vérification de La tâche (Préscolaire – Primaire)

[Communiqué APL #02b](#)

Vérification de la tâche (Secondaire 9 jours et 5 jours)

[Communiqué APL #03a](#)

Secteur Jeunes -Élaboration de la tâche

[Communiqué APL #03b](#)

secteur FP – Élaboration de la tâche

[Communiqué APL #03c](#)

Secteur EDA – Élaboration de la tâche

[Communiqué APL #04a](#)

Secteur Jeunes – La tâche annuelle du personnel enseignant – PRÉCISIONS

[Communiqué APL #04b](#)

Secteur FP – La tâche annuelle – Précisions

[Communiqué APL #04c](#)

Secteur EDA – La tâche annuelle – Précisions

[A2425-BD-04](#)

Formulaire «Mécanisme de résolution des difficultés liées à la tâche»

[Communiqué APL #06](#)

Nouvelle structure salariale

[Communiqué APL #07](#)

Rétroactivité salariale  
Impact: Assurance-emploi, RQAP, RREGOP, SST, etc.

<b>Annexes EHDAA</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Annexes secteur JEUNES</a> (cahier partiel) cahier complet à venir</li> <li>• Annexes secteurs FP et EDA (à venir)</li> <li>• Annexe 47 « Déploiement de la surveillance au préscolaire et au primaire » (à venir)</li> </ul>
	<a href="#">A2425-BD-03</a>	Personnes enseignantes à statut précaire – les statuts d’emploi
<b>Préscolaire</b>	<a href="#">Questionnaire</a>	<a href="#">Entrée progressive 2024-2025, Accueil de mai-juin 2024, Horaire 2023-2024</a>
<b>AIDE-MÉMOIRE</b>	A2425-BD-05	
<b>POUR AFFICHAGE</b>		<p><a href="#">Pour afficher – Le retrait préventif de l’enseignante enceinte</a></p> <p><a href="#">Pour afficher – Assurance-Emploi – Quel revenu dois-je déclarer?</a></p> <p><a href="#">Pour afficher – Présentation de l’application « Applifprof » et le lien pour le téléchargement</a></p> <p><a href="#">Pour afficher – Représentants à la prévention SST du CSSDGS</a></p>
<b>POUR INFORMATION</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Calendrier scolaire 2024-25 et les 200 jours</a></li> <li>• <a href="#">Calendrier des Bureaux de délégués 2024-2025</a></li> </ul>
	<a href="#">A2425-BD-02</a>	Procédures pour la nomination des enseignants ressources et des enseignants soutien pour les élèves TC (au secondaire)
<b>LES NOUVELLES APL</b>		<a href="#">Les nouvelles APL</a>

# Bonne rentrée !